

Image not found or type unknown



Erreur sur une carte grise

Par **masson patrick**, le **16/04/2009** à **18:16**

Bonjour, je viens de m'apercevoir, à l'occasion d'une commande de pièces de rechange, que le numéro de châssis porté sur la carte grise était erroné. Poussant un peu les recherches chez un concessionnaire de la marque (bmw) l'on m'a appris que le numéro de châssis porté sur ma carte grise correspondait à un véhicule de la même marque, mais d'un type différent et mis en circulation à chypre. Suis-je fondé à déposer une plainte en suspicion de trafic contre le concessionnaire chez qui j'ai acheté ce véhicule ? Par avance, mes remerciements.